

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1548

présenté par

M. Hetzel

à l'amendement n° 1437 (Rect) de M. Touraine

-----

### ARTICLE 2

Compléter le seizième alinéa par la phrase suivante :

« Cette conservation doit rester dans un établissement situé en France. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision vise à éviter tout abus.